

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi : 9h-11h (dernier rdv)
Mardi : 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi : 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi : 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi : 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc : 9h-12h
Jeudi et vendredi : 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98
Lundi : 17h15-19h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h15
Samedi : 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90
Du mardi au samedi: 9h-12h

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Service jeunesse

Tél. : 02.43.76.27.39
Lun, mar, jeu : 8h-12h / 14h-17h

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Mme Nadine MERCENT
Tél. : 06.11.82.20.07

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - Tél. : 02.43.76.70.17
Du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 14h-19h30
Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré
Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

Horaires d'hiver du 1er octobre 2018 au 1er avril 2019

Lundi, mercredi : 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Jeudi : Fermé

Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h30

**Prochaines collectes des ordures ménagères
et des sacs jaunes : 15 et 29 mars 2019**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h
Mar, Jeud, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi : 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°9 du 1er mars 2019

**La mairie sera fermée le
samedi 9 mars 2019**

Permanence

Madame KARAMANLI tiendra une permanence en mairie le **8 mars** de **14h30 à 15h**. Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à appeler la permanence parlementaire au 02.43.86.91.91. Messagerie : contact@mariettakaramanli.fr

Grand Débat National

Dans le cadre du Grand Débat National, une consultation publique sur le thème de **l'organisation de l'Etat et des services publics** se tiendra le **lundi 11 mars 2019 à 19h** dans la **salle Saint-Jean**.

Groupe scolaire : information travaux

Dans le cadre des travaux de sécurisation et de mise en accessibilité des écoles (maternelle et élémentaire), nous tenons à vous informer que ces travaux vont impacter votre quotidien et celui de votre enfant.

1- **La sécurisation du groupe scolaire** consiste à clôturer l'ensemble du groupe scolaire, d'installer des portails et portillons sur les différentes entrées des établissements. Les travaux se dérouleront jusqu'au **25 mars 2019**. L'entreprise NCI Paysage a été retenue suite à un marché public.

Durant ces travaux, les sorties des classes élémentaires seront modifiées au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Merci de bien respecter les consignes.

2- L'accessibilité du groupe scolaire

Afin de répondre aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur les deux écoles, des travaux de mise en place d'ascenseurs vont être réalisés. 5 entreprises sous la maîtrise d'œuvre d'ECS Ingénierie représenté par M. GOUPIL en auront la charge.

Les horaires du chantier d'accessibilité :

Du lundi au jeudi de 7h15 à 11h30 puis de 13h15 à 17h30

Le vendredi de 7h15 à 11h30 puis de 13h15 à 16h30

Durée des travaux du **4 février** au **30 avril 2019**

Vous trouverez l'ensemble des travaux détaillés ainsi que les modifications de circulation des enfants entre les différents bâtiments, notamment pour se rendre au restaurant scolaire ou sur la cour sur notre site internet en suivant le lien: <http://www.montfort-le-gesnois.fr/actualites/groupe-scolaire-infos-travaux/> et en cliquant sur : *note d'information sur les travaux*.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription. **Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019** et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 4 au vendredi 8 mars 2019

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<u>Carottes râpées vinaigrette</u>	Soupe de légumes	Taboulé	Saucisson sec Rillettes	Bouillon de volaille vermicelle
Betteraves vinaigrette	Joue de porc au miel	Steak haché	Filet de poisson beurre blanc	Sauté de bœuf au paprika
Sauté de poulet		Petits pois	Brocolis Riz	Frites
Pépinettes Chou braisé	Haricots beurre Lentilles	Fromage	Petit Suisse	Fromage au choix
Fromage au choix	Fromage au choix	Corbeille de fruits	<u>Ananas</u>	<u>Crème dessert à la vanille</u>
Yaourt aux fruits	Beignet		Orange sanguine	Crème dessert au chocolat

Règlementation Rue Basse
Annule et remplace l'arrêté 2018/128

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le Code des communes ;
Vu le Code de la route et notamment ses articles R 411-25 et suivants;
Vu l'arrête interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;
Vu l'arrête interministériel du 15 juillet 1974 approuvant le Livre I de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu la demande de travaux déposée par l'entreprise GT CANALISATIONS, pour effectuer des travaux ;
Considérant que pour assurer la sécurité des usagers circulant sur la rue Basse, il est nécessaire de régler la circulation ;

Article 1 : La rue Basse sera interdite à la circulation des poids lourds de plus de 7.5 tonnes, **du 8 mars 2019 au 15 juin 2019, sauf pour les cars scolaires, les véhicules de collecte des ordures ménagères et les services incendie.**

Article 2 : La déviation des poids lourds de plus de 7.5 tonnes provenant de Connerré se fera par la RD323 via le giratoire de la Belle Inutile. La déviation des poids lourds de plus de 7.5 tonnes provenant de Bonnétable se fera par la RD301, Savigné l'Evêque vers RD20, Champagné.

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30km/h dans la rue Basse, **du 8 mars 2019 au 15 juin 2019.**

Article 4 : Les emplacements de stationnement seront limités par des séparateurs de voie, **du 8 mars 2019 au 15 juin 2019.**

Article 5 : Si pour des impératifs d'intempéries, la date prévue pour les travaux se trouvait modifiée, le présent arrêté s'appliquerait à la période modifiée.

Article 6 : Des panneaux de signalisations seront posés aux lieux nécessaires par l'entreprise chargée des travaux.

Générations Mouvement Montfort

Le club Générations Mouvement Montfort organise un concours de belote le **mercredi 6 mars à 14h à la salle polyvalente**, réservé aux adhérents du Pays des Brières et du Gesnois. Inscription à partir de 13h15. Renseignements au 02.43.89.49.43.

Montfort-Le-Gesnois
Samedi 2 mars 2019
19h30
Salle Polyvalente

Animation
DJ
Disco

Soirée
DISCOFLETTE

Repas
Tartiflette
avec apéritif et dessert
Adulte 18 €
Enfant (12 ans) 9 €
Boissons non incluses

Soirée organisée par les enseignants de l'école publique avec le soutien de l'association Récré'Action

Réervations à partir du 7 janvier - Chèques à l'ordre de l'OCCE Ecole Publique Montfort à remettre aux enseignants ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Ecole Primaire Publique, 70 Grande Rue
Tél : 02 43 76 70 85 Mail : ce.0720239u@ac-nantes.fr

Récré'Action

Jeu Ma Muse
PROCHAINES PERMANENCES
VENEZ DECOUVRIR TOUTES LES NOUVEAUTES

SAMEDI 2 MARS 2019
DE 10 H à 12 H

MERCREDI 6 MARS 2019
DE 18 H à 19 H

à l'espace St Jean (Ancienne Mairie) À l'étage.

Union cycliste Montgesnoise
SUPER LOTO
Organisé par l'Union Cycliste Montgesnoise

MONTFORT LE GESNOIS
Salle polyvalente : 14h (ouverture des portes 11h30)

Dimanche 03 Mars 2019

- 1 Bon d'achat de 800 €
- 1 Bon d'achat de 400 €
- 2 Bons d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 3 Bons d'achat de 100 €
- 3 Bons d'achat de 80 €
- 2 Bons d'achat de 60 €
- 2 Bons d'achat de 50 €
- 1 Bon d'achat de 40 €

Réservations : 0787000422
0681677488

LOTO PLUS > Bon d'achat 60 € > Bon d'achat 80 € > Bon d'achat 100 € > Bon d'achat 120 € > Bon d'achat 200 €	LOTO CASCADE 3 € : le carton 12 € : 6 cartons 16 € : 8 cartons 20 € : 12 cartons
---	---

BONS D'ACHAT : U NATIONAL

Loto plus, cascade : 2 € bulletin 5 € les 3 bulletins

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : ERIC
IPNS - Ne pas jeter sur la voie public

THEATRE

par la troupe L'ART-SCENE

« SA MERE NERVE »

COMEDIE de Anny Daprey

Mise en scène Frédérique Poslaniec

Samedi 9 MARS 2019, 20H30

Salle Polyvalente **MONTFORT LE GESNOIS**

Adultes : 6.50 € / Enfants 12-18 ans : 3 € / - 12 ans : gratuit

ATTENTION Pas de réservation : Ouverture des portes 19h30

Tennis Club de Lombron

Le printemps arrivant à grand pas, le Tennis Club de Lombron reprend les cours de tennis pour les enfants à partir de 5 ans :

Au programme : 12 séances les samedis matin à partir du 16 mars.

Initiation (Apprentissage de la technique, des règles, des valeurs) et animations (séance déguisée/parent, concours surprise, chasse aux œufs de Pâques, jeu et matchs etc...) encadrés par des éducateurs de la FFT.

Le tarif est de 36 euros pour les 12 cours + 22 euros d'adhésion et de licence (pour les nouveaux permettant de jouer toute l'année en horaire libre).

Renseignements et inscriptions :
tennislublombron@gmail.com
02 43 86 81 93 - [facebook tennislombron](https://www.facebook.com/tennislombron)

Pour les adultes et enfants, il est tout à fait possible de venir jouer (3 cours à votre disposition dans un cadre convivial) en loisir ou en compétition selon les envies.